

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 95 (1912)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission Géodésique

Autor: Lochmann, J.-J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport de la Commission Géodésique pour l'exercice 1911/12

Pour les *déterminations de la pesanteur* par les mesures de pendule, les travaux de la Commission géodésique suisse en 1911/12 sont la continuation de ceux des années précédentes. Puis la Commission, grâce à l'engagement d'un troisième ingénieur, a pu inaugurer les *déterminations des différences de longitude*, ce qui est une sensible extension de son programme, mais une extension nécessaire, si la Suisse veut rester, en géodésie, au niveau des pays voisins.

Les *mesures de pendule* ont été, cette année encore, faites à la station de référence de Bâle, au commencement, au milieu et à la fin de la campagne. La première partie de cette campagne a été consacrée à 10 stations dans le canton du Tessin; la seconde à six stations le long du Rhin et du lac de Constance, ou régions avoisinantes du canton de St-Gall. Ce sont: 1° Bâle, Biasca, Bellinzone, Locarno, Maggia, Gerra, Bignasco, Fusio, Campo, Spruga, Faïdo; 2° Bâle, Laufenburg, Schaffhouse, Kreuzlingen, Bruggen, Wattwyl et Bâle.

Les mesures ont partout été faites par notre premier ingénieur avec deux des anciens pendules en laiton doré et deux des nouveaux pendules en baros; à Bâle, les mesures ont été opérées par un autre ingénieur, et les deux autres pendules en baros y ont été employés.

Le volume XIII des *publications de la Commission* a paru en octobre 1911. Il comprend les trois mesures de latitudes exécutées ces dernières années, puis toutes les mesures de la pesanteur faites de 1908 à 1910.

Les travaux pour les *déterminations de différences de longitude* ont été repris en automne 1911 par deux ingénieurs spécialement engagés à cet effet. Les travaux préparatoires ont été

achevés et l'hiver consacré : 1° à une détermination d'essai d'une différence de longitude zéro à Bâle; puis 2° la détermination de différence de longitude Bâle-Zurich.

La Commission a eu sa séance ordinaire le 4 mai 1912, à Berne. Elle y a entendu les rapports sur les travaux et les calculs exécutés au cours de l'exercice 1911-1912. Elle a ensuite arrêté le programme des travaux pour la campagne de 1912. Ce programme comprend :

1° Des mesures de pendule dans le Sud et l'Est de notre pays et aussi dans le val d'Antigorio, grâce à une entente qui a été établie entre la C. G. S. et l'Institut militaire géographique italien, par l'entremise officielle du Département fédéral de l'Intérieur et celle du Ministre suisse à Rome. Puis les mesures de pesanteur seront ensuite poursuivies, sur la demande du Service topographique fédéral, dans quelques stations du canton de Vaud.

2° Des déterminations de différences de longitude, qui se feront d'abord entre les stations principales de notre pays, Bâle, Zurich, Gurten, Genève et Neuchâtel, et qui demanderont à être étendues, par la suite, à d'autres stations dont les coordonnées astronomiques ont été déterminées.

C'est un travail important et urgent qui commence et qui ne pourra s'exécuter que si les ressources de la C. G. S. sont augmentées. Pour l'année 1912, la Commission pourra suffire aux travaux prévus grâce à un solde actif de 1911 et à certaines restrictions opérées dans le budget, spécialement en ce qui concerne les travaux d'impression. Mais dès l'année 1913 il lui faudra disposer d'un budget sensiblement augmenté, c'est ce qui ressort des tableaux financiers que nous joignons au présent rapport.

Nous ne pouvons pas restreindre les travaux indiqués ci-dessus. En effet, les travaux relatifs à la pesanteur doivent être continués pour compléter notre réseau et la détermination des différences de longitude exige deux ingénieurs. A présent que nous avons, non sans peine, trouvé et formé trois ingénieurs pour notre service et que, grâce au dévouement de M. le professeur A. Riggenschach, ils ont été mis en œuvre, nous ne pour-

rions pas en licencier un et suspendre les mesures de la pesanteur.

Il est donc absolument indispensable que nous obtenions un subside plus élevé.

Lausanne, le 3 juin 1912.

Le Président,
J.-J. Lochmann.
